



## QUINCAILLERIE LAFON-CCBI

(Siret : 75141209900028)

**M. MEINIER**

2 avenue Jacques Bordeneuve  
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Eau (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 07 août 2022 au 07 août 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 03/02/2022 : 144800497 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 03/02/2022 : 144800497 - MMA IARD (Le Mans)

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 27 avril 2022 au 27 avril 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 03/02/2022 : 144800497 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 03/02/2022 : 144800497 - MMA IARD (Le Mans)



### Numéro Qualibois : QB/55960

Forme juridique : SAS

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 14 septembre 2022

**Gaël Parrens,**

Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 07 août 2023 pour Qualiibois module Eau (probatoire), 27 avril 2026 pour Qualiibois module Air